

## déconstruire les préjugés : Les étrangers prennent notre travail

**Mots clés :** Préjugé ; migration

### « Les étrangers prennent notre travail »

Cette phrase revient presque toujours, sous une forme ou une autre, dans les débats sur l'immigration. Elle exprime un préjugé relativement partagé aujourd'hui en France.

Plutôt que d'y apporter une réponse toute faite, il peut être intéressant de donner aux élèves des outils leur permettant de se forger une opinion documentée et réfléchie à ce propos.

### Inscription dans les programmes scolaires

La séance peut trouver sa place dans le cadre d'une intervention spécifiquement consacrée aux préjugés dans l'établissement.

Ses apports pédagogiques étant transversaux, elle peut également être réalisée en classe de terminale dans le cadre du thème « un espace mondialisé » en géographie ou, de façon plus simplifiée, en seconde dans le cadre du travail sur l'argumentation réalisé durant les enseignements de français, voire durant une séance d'éducation civique en classe de troisième, dans le cadre du traitement du thème « la vie démocratique ».

### Déroulement de la séance.

Cette séance alterne des temps de travail collectifs et individuels.

1

### 1 / Faire émerger le préjugé et le situer dans un courant de pensée

- Pour faire émerger les stéréotypes et les préjugés, deux méthodes peuvent être adoptées :
  - o Méthode ouverte :
    - Demander aux élèves d'écrire ce qu'ils pensent des « étrangers » sur une feuille blanche, de façon anonyme
    - et / ou engager un débat ouvert à ce propos.
  - o Méthode fermée :
    - Distribuer une feuille contenant plusieurs affirmations et demander aux élèves de cocher « Oui » ou « Non » pour chacune d'entre elles
      - Ex. : Les travailleurs immigrés doivent être considérés ici comme chez eux puisqu'ils contribuent à l'économie française ; Les étrangers prennent notre travail ; L'immigration est la principale cause de l'insécurité ; La présence d'immigrés en France est nécessaire pour assurer certaines professions
    - Classer et comptabiliser les résultats
- Comparer leurs écrits avec les résultats d'un sondage réalisé en 2007 par le CSA à la demande de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme<sup>1</sup>.
  - o Ce sondage établit que :
    - 17 % des interviewés ne sont pas d'accord avec l'affirmation « les travailleurs immigrés doivent être considérés ici comme chez eux puisqu'ils contribuent à l'économie française »
    - 70 % des interviewés pensent que « de nombreux immigrés viennent en France uniquement pour profiter de la protection »
    - 30 % des interviewés ne pensent pas que « la présence d'immigrés en France est

<sup>1</sup> . Sondage exclusif CSA / CNCDH / SERVICE D'INFORMATION DU GOUVERNEMENT réalisé en face à face du 19 au 23 novembre 2007. Echantillon national représentatif de 992 personnes âgées de 18 ans et plus, constitué d'après la méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de ménage), après stratification par région et catégorie d'agglomération.

- nécessaire pour assurer certaines professions »
- 46 % des interviewés estiment que « l'immigration est la principale cause de l'insécurité ».
- Déconstruire les préjugés par des procédés rhétoriques :
  - Demander aux élèves quels peuvent être, selon eux, les éléments permettant d'argumenter ou d'invalider ces affirmations.
    - Insister sur le fait que chacun d'entre eux doit apporter des arguments et des contre arguments.
  - Entrer chacun des éléments exposés dans un tableau à double entrée
    - Ex. :

Affirmation	Argument	Contre argument
Les étrangers prennent notre travail		
Les travailleurs immigrés doivent être considérés ici comme chez eux puisqu'ils contribuent à l'économie française		Ex. : Ils n'ont pas la même culture
La présence d'immigrés en France est nécessaire pour assurer certaines professions		
L'immigration est la principale cause de l'insécurité		Ex. : C'est dans les quartiers où le nombre d'étrangers est le plus important que la délinquance est la plus forte

## 2 / Lutter contre les préjugés en développant les connaissances des élèves. Apports théoriques et empiriques.

- Situer la question des migrations dans le contexte historique français
  - La perception que l'on peut avoir de la situation actuelle découle des politiques passées
    - La France devient un pays d'immigration dès le milieu du XIXe siècle
    - Une rupture s'est produite au cours des années soixante-dix

Alors que le besoin en main d'œuvre propre à l'industrialisation de la société française a stimulé les politiques favorisant l'immigration, la crise économique a eu pour conséquence la fermeture des frontières et le début d'une politique restrictive. Les évolutions du droit de la nationalité peuvent illustrer ce dernier point.

- Introduire une réflexion économique
  - Le marché du travail immigré et le vieillissement de la population active dans les pays d'arrivée

« La plupart des emplois occupés par les travailleurs immigrés se situent aux deux extrêmes des niveaux de qualification : professionnels des nouvelles technologie (aux Etats-Unis notamment), de la santé (au Royaume

Uni) et enseignants du supérieur (en Suisse et en Irlande), d'un côté ; serveurs et cuisiniers (particulièrement en Espagne, en Norvège et au Danemark), emplois à domicile (en Grèce et en Italie) et dans le secteur du nettoyage (en Suisse), de l'autre. Il y a donc à la fois plus de 'très qualifiés' et de 'peu qualifiés' chez les immigrés que chez les nationaux »<sup>2</sup>. Ces travailleurs permettent, en outre, de pallier au vieillissement de la population active dans les pays développés<sup>3</sup>. Ce vieillissement inquiète plusieurs économistes<sup>4</sup>. La Commission de Bruxelles a donc incité les pays européens à relancer l'appel aux travailleurs étrangers.

- L'impact de la crise économique des années soixante-dix sur les migrations

« Huit mois après la République Fédérale d'Allemagne, le gouvernement français décide, en juillet 1974, de 'suspendre' l'immigration. La décision intervient peu après l'élection de Valéry Giscard d'Estaing à la présidence de la République, dans le contexte de la crise économique provoquée par l'embargo pétrolier de la fin 1973 »<sup>5</sup>.

- Flux financiers et aide au développement
  - Des flux d'importance ...

« Alors que l'aide publique au développement stagne et que le flot des investissements directs étrangers se concentre sur une poignée de pays émergents, les institutions financières internationales découvrent une source miraculeuse, jusqu'ici largement ignorée : les transferts des migrants [...]. Les Nations Unies parlent de 150 milliards de dollars par an et le FMI de plus de 200 milliards. [...] Plus de 160 milliards de dollars, selon la Banque mondiale, et même sans doute près de 250 milliards, transferts informels compris : c'est ce qu'envoient chaque année les migrants vers les pays du Sud [...]. Au total, près de 500 millions de personnes dépendent complètement ou partiellement de ces envois »<sup>6</sup>.

- Aux effets contrastés sur les pays de départ

Les transferts financiers des migrants vers leurs pays de départ ont des effets contrastés. D'une part, ils ont un rôle positif pour ces Etats. Ils augmentent le taux de scolarisation<sup>78</sup> et la croissance. Ces flux financiers jouent même parfois un rôle de protection sociale dans les pays qui en sont dépourvus. En ce sens, ils jouent un rôle similaire à celui de l'aide publique au développement qui est versé par les pays développés. L'apport régulier de devise permet également aux Etats de renforcer leur balance des paiements et, ainsi d'obtenir un accès facilité aux marchés internationaux de capitaux. D'autre part, ces transferts favorisent l'inflation et détournent une partie de la consommation vers les produits importés, ce qui n'est pas favorable aux pays dont sont originaires les migrants.

- Demander aux élèves d'intégrer ces éléments de connaissance en tant qu'argument ou contre-argument dans les tableaux déjà élaborés.

2 . P. Merlan, « Le marché du travail immigré », *La Vie-Le Monde*, Hors série, 2008-2009, p. 65.

3 . « En Italie, par exemple, l'âge médian qui était de 41 ans en 2000, passerait à 53 ans en 2050 » (I. Duchemin, « Un monde vieillissant », *La Vie-Le Monde*, Hors série, 2008-2009, p. 59).

4 . « Au niveau européen, le nombre de travailleurs pourrait chuter de 20 millions entre 2010 et 2030 » (C. Fouteau, « Les nouveaux visages de l'immigration », *Les Echos*, jeudi 23 janvier 2006, p. 13).

5 . P. Bernard, « L'immigration », *Le Monde Editions*, 1993, p. 73.

6 . A. Bauer, « Emigration : des flux financiers à valoriser », *Les Echos*, jeudi 23 janvier 2006, p. 7.

7 . « au Salvador, une étude a montré que les enfants d'une famille soutenue par un migrant ont jusqu'à dix fois plus de chances de rester à l'école » (A. Bauer, « Emigration : des flux financiers à valoriser », *Les Echos*, jeudi 23 janvier 2006, p. 7).

8 .

### 3 / Evaluer l'impact de la séance

- Pour évaluer l'impact de séance, il peut être proposé aux élèves de se prêter à nouveau au jeu du « sondage d'opinion ». La méthode dite « fermée » sera ici privilégiée. Les affirmations évoquées durant la séance seront à nouveau présentées aux élèves qui devront à nouveau se positionner face aux diverses affirmations.
- Les résultats seront comptabilisés et comparés avec les résultats obtenus au début de la séance.
- Un débat portant sur la différence entre « préjugé » et « jugement » étayé peut alors permettre de clore la séance.

#### Sources et compléments :

A. Bauer, « Emigration : des flux financiers à valoriser », *Les Echos*, jeudi 23 janvier 2006.

P. Bernard, « L'immigration », Le Monde Editions, 1993.

I. Duchemin, « Un monde vieillissant », *La Vie-Le Monde*, Hors série, 2008-2009

C. Fouteau, « Les nouveaux visages de l'immigration », *Les Echos*, jeudi 23 janvier 2006.

« La lutte contre le racisme et la xénophobie. 2007. Rapport de la commission nationale consultative des droits de l'homme présenté à monsieur le Premier Ministre », Paris, *La Documentation Française*, 2008.

P. Merlan, « Le marché du travail immigré », *La Vie-Le Monde*, Hors série, 2008-2009.

G. Noiriol, *Le Creuset Français. Histoire de l'immigration XIXe-XXe siècle*, Paris, Seuil, 1988.

D. Schnapper, *L'Europe des immigrés*, Paris, Éditions François Bourin, 1992.

P.-A. Taguieff, *La force du préjugé. Essai sur le racisme et ses doubles*, Paris, La Découverte, 1987.